



Procès-verbal du Bureau Directeur 11 septembre 2023 (en visio-conférence)

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Éric, KERNEIS Hervé, HARENT Eliane, PEAN Patrick, RIPERT Alain, SENECLOZE Daniel

Absent : Carine MOREL

Excusés : COLOMBANI Frédéric, GALLET Bernard

Participant : CADEI Franck, MOUSNIER Géraud, RENAUD Christine

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence d'Alain Ripert

RESSOURCES HUMAINES

Quatre postes en alternance sont recherchés :

- ITFE, en remplacement de Lucia : une personne est retenue Clara, handballeuse à l'ASUL, pour un contrat de deux ans, basée sur Bron
- Partenariat / événementiel : Mathieu qui débutera le 02/10/2023 sur Bron ; ancien handballeur à Tremblay
- Finances : un après-midi, chez PIGIER, a permis de cibler trois profils, qui doivent être étudiés
- Arbitrage : quelques profils ont été identifiés, dont l'un est en cours d'étude.

Remplacement temporaire de Boris : des pistes sont à l'étude mais pour l'instant aucune n'aboutit.

L'étudiant en thèse sur 3 ans va commencer sa mission (préparation mentale) ; le projet a été bien accueilli cette semaine. La mise en place sera rapide et aucun impact n'est à noter concernant la charge de travail des collaborateurs suivant les pôles. Il interviendra sur certains modules de l'ITFE.

Il devra aussi organiser des séminaires à destination d'organismes afin de participer au financement de son emploi.

Un grand nombre de mises à disposition, de natures différentes sont mises en place. Il est important d'en connaître le nombre et le coût, pour chaque service. A ce jour, le BD n'a pas cette information.

Il est important d'avoir une information quant à l'évolution de ce type de travaux.

TELETRAVAIL

Un planning afin d'étudier l'évolution de la charte (certains points sont obsolètes) a été mis en place et communiqué au CSE le 11 août 2023.

Le CSE a lancé un droit d'alerte pour danger grave et imminent ce même 11 août 2023.

Une réunion d'ouverture sur ce droit d'alerte a eu lieu le 25 août 2023 entre Ali Mani (élu CSE) et Géraud Mousnier (DGS). Cette réunion d'ouverture a conclu à la mise en place d'une commission d'enquête et à la suspension provisoire du télétravail. Il a été convenu de continuer les réflexions sur les règles de mise en place afin de ralentir le moins possible ce processus.

La commission d'enquête regroupait Géraud Mousnier (DGS), Patrick Péan et Patrick Singla (membres du CA et présidents de comités) et Ali Mani (CSE).

Deux réunions ont eu lieu le 01/9/2023 et le 08/09/2023 ; cette dernière réunion a abouti aux conclusions de continuer sur un protocole d'accord et une reprise du télétravail à compter du 12 septembre dans les conditions mises en place initialement.

L'indemnisation du télétravail : il est à noter qu'il n'y a pas de minimum requis imposé. Concernant la rétroactivité de cette indemnisation, des textes existent et sont contradictoires. Des jurisprudences tendent à imposer cette notion.

L'indemnisation sur la rétroactivité est débattue au cours du BD, et il est acté ceci :

- Rétroactivité à compter du 1/01/2022 (fin de la période de la crise sanitaire durant laquelle les salaires ont tous été maintenus)
- Un montant mensuel à déterminer à compter de cette date ou de la date d'embauche, quelles que soient les conditions d'utilisation de cette possibilité (non respect de la charte notamment sur les délais d'information). Ce montant restera d'actualité jusqu'à l'aboutissement des négociations qui sont lancées.

Il est à noter un rythme actuellement très soutenu de réunions sur les sujets sociaux (CSE, CSE extraordinaire, droits d'alerte, NAO, accord de fonctionnement du CSE,...) qui a généré une dépriorisation d'autres sujets.

Courriel d'un salarié concernant des conventions de mises à disposition : il sera convoqué afin de prendre les mesures nécessaires.

FINANCES

Des procédures auraient dû être mises en place fin août mais le calendrier n'a pas permis de le faire.

Le service finances s'est engagé à fournir la situation au 31/08/2023 pour régulation du budget 2023.




Les documents sont attendus pour le 18 septembre afin d'être présentés au CA du 23 septembre 2023.

La séance est levée à 22h00.

Validation du compte rendu :

1. Validation du CR du BD

[Plus de détails](#)

 Oui	8
 Non	1
 Abstention	0



Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

